



Toulon, le mardi 21 décembre 2021

La Ville de La Garde et la Caf du Var signent une Convention Territoriale Globale pour un service adapté aux publics

Ce mardi 21 décembre 2021, la Ville de La Garde, représentée par le Maire, Monsieur Jean-Louis Masson, signe avec la Caisse d'allocations familiales du Var, représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre Poldori, et son Directeur, Monsieur Julien Orlandini, une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2023. Conclue entre différents acteurs du développement d'un territoire, la CTG a pour objectif de maintenir et développer des services adaptés aux familles de ce territoire.

Qu'est-ce que la CTG ?

À la fois stratégique et opérationnelle, la CTG repose sur l'identification des besoins spécifiques des habitants d'un territoire et peut concerner les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La démarche CTG vise ainsi à :

- ❖ renforcer la coopération entre les acteurs locaux pour favoriser efficacité et complémentarité des interventions ;
- ❖ faciliter la mutualisation et la mobilisation des fonds en garantissant la bonne utilisation des finances publiques et en évitant les doublons d'intervention ;
- ❖ être plus réactifs sur les territoires, face aux évolutions socio-économiques ;
- ❖ garantir une équité territoriale des interventions.

La mise en œuvre d'une politique familiale et sociale de proximité passe nécessairement par un travail en coopération avec les collectivités territoriales, intercommunalités et communes. En outre, cette démarche CTG s'articule avec le Schéma départemental des services aux familles du Var signé le 16 octobre 2020 entre 15 Institutions du département.

À la fin de l'année 2021, 82% des Varois devraient être garantis par la couverture d'une offre de services coordonnée dans le cadre d'une CTG :

- ✓ 9 CTG déjà signées : Communautés de communes de la Vallée du Gapeau, Provence-Verdon, Lacs et Gorges du Verdon, Cœur du Var ; ainsi qu'avec les Villes de Draguignan, la Seyne-sur-mer, Toulon et Saint-Zacharie.
- ✓ 10 CTG en cours de signature : Dracénie Provence Verdon Agglo, Sud Sainte Baume, Golfe de St Tropez, Var Estérel Méditerranée, Provence Verte, Cœur du Var, Porte des Maures, et les communes de La Garde, Carqueiranne et Hyères.
- ✓ 5 actes d'engagement pour une CTG en 2022 : La Crau, Le Pradet, Six fours, Ollioules et Saint Mandrier.

L'apport de la CTG pour les habitants de la Ville de La Garde

Avec 50,2% de la population gardéenne (soit 12 744 personnes) qui bénéficient de prestations de la Caf du Var (données décembre 2021), il s'agit de faciliter les parcours de vie des familles avec une offre adaptée et lisible, notamment les familles monoparentales et les publics jeunes et étudiants particulièrement présents sur ce territoire.

Parmi les principaux enjeux identifiés suite au diagnostic de territoire :

- La mobilité des habitants : avec des axes routiers très fréquentés et une proximité de la métropole toulonnaise impliquant des déplacements domicile-travail.
- La coordination et la coopération autour du projet de la commune : réunissant une diversité d'acteurs.
- Une vision prospective des besoins des familles et des habitants, en prenant en compte les publics fragiles, sur les champs de la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, le bien-vieillir, l'habitat et le cadre de vie, l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les signataires font ainsi le choix d'agir sur 5 axes en travaillant avec les acteurs locaux (Délégué du Préfet, associations, collège et université, Centre Communal d'Action Sociale, Sagem, Pôle Emploi, Greta, etc.) :

1 - Agir sur la fonction parentale : former des professionnels pour écouter et orienter les familles, développer l'accompagnement Parents – Famille (avec la création d'un Relais Petite Enfance), etc.

2 - Agir sur le temps libre : proposer des offres adaptées pour les 11-14 ans, pour les 18-25 ans sur le centre-ville, répondant aux nouveaux besoins des familles (avec la création de deux centres de loisirs, etc.).

3 - Agir sur l'inclusion des publics en situation de handicap : mettre en synergie les acteurs territoriaux (cartographie, plan d'action commune), professionnaliser les acteurs de la petite enfance, accompagner et orienter les parents dans leurs démarches, etc.

4 - Agir sur les conditions d'accès aux droits, aux services, et à l'inclusion numérique : développer les actions autour du numérique, former les professionnels sur l'accueil aux publics, instaurer une instance collaborative de coordination, etc.

5 - Agir sur les relations intergénérationnelles : développer les actions favorisant la qualité des relations intergénérationnelles, impliquer les personnes âgées sur le territoire (bénévolat, sédentarité,...), etc.

Contact presse

Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var

Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : nathalie.rochedy@caftoulon.cnafmail.fr

Les comptes officiels de la Caf du Var



@CafduVar



Caf du Var

Toute l'actualité de la Caf du Var sur :

> Nombre d'allocataires : **6 040**



> Synthèse financière de nos interventions :

30 436 834 €



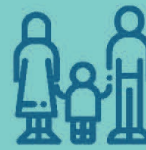
27 705 185 €

Prestations légales



2 640 184 €

Aides d'action sociale collectives (prestations de service, CEJ, subventions)



91 465 €

Aides aux familles (Vacaf et aides individuelles)

> Structures :



7 équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

280 places en accueil collectif



57 assistants maternels



2 ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)

2 014 165 € versés aux partenaires au titre de l'enfance et de la jeunesse

> Dispositifs de soutien à la parentalité :

- REAAP (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux Parents)
- CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire)
- Aides à domicile

> Dispositifs d'accès aux droits :

- MSAP (Maisons de Services Au Public)
- Offres de service en travail social

